

# Rapport d'activités

## Commission du Patrimoine oral et immatériel

### Exercice 2018

## ••• I. Introduction

Trois réunions se sont tenues en 2018 : le 6 mars, le 11 juin et le 1<sup>er</sup> octobre.

En 2018, deux membres ont été démissionnés et n'ont pu être remplacés. Au 31 décembre, quatre postes sur quinze restaient vacants.

## ••• II. Nombre de dossiers examinés en 2018 : 8

Nombre de dossiers	Avis de la CPOI			Décisions de la Ministre		
	Positif	Négatif	Report	Positif	Négatif	Report
<b>Candidatures pour inscription sur les listes de l'UNESCO</b>						
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Demandes de reconnaissances en tant que Chef-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel de la Communauté française</b>						
<b>4</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
<b>Demandes de reconnaissances en tant que Trésor culturel vivant</b>						
<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Demandes de subventions</b>						
<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

## ••• III. Avis rendus par le Conseil – Décisions de la Ministre

### 3.1. Candidatures pour inscription sur les listes de l'UNESCO

La Commission a reçu le dossier de candidature des « Joutes sur échasses de Namur » afin d'être inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Un groupe de travail composé de quatre membres a été désigné afin de rencontrer l'opérateur (Namur, le 20/8/2018) et de lui communiquer des remarques et des modifications sur leur candidature. Le dossier complet sera ensuite examiné, pour avis, par la Commission en 2019.

Pour la candidature multinationale (Belgique, France, Italie et Luxembourg) de « l'Art musical des sonneurs de trompes » un groupe de travail composé de plusieurs membres de la CPOI a été constitué puis a été réduit à la Présidente et la Secrétaire, vu le nombre important des intervenants des 4 pays concernés, afin de participer aux

réunions du Comité de pilotage de cette candidature, d'apporter leur expertises, de rechercher des consensus et de relire les versions du formulaire de candidature UNESCO ICH-02.

La candidature multinationale étant déposée par la France, aucun dossier n'a été soumis à avis de la CPOI dont les membres ont juste été informés de l'évolution de la candidature.

### **3.2. Demandes de reconnaissance en tant que Chef-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel de la Communauté française**

En 2018, la Commission a examiné quatre dossiers de demandes de reconnaissance. La demande de reconnaissance « La Fête des Moutches » a reçu un avis négatif. En effet, cet élément ne satisfait pas aux critères pour obtenir le titre de Chef-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel.

Pour les trois autres dossiers examinés (le « savoir-faire des Maîtres potiers de Châtelet et Bouffioulx », le « Pèlerinage septennal sous les armes à Notre-Dame de Foy » et le « Cramignon »), la Commission n'a pu remettre d'avis positif ou négatif car elle estimait que les demandes introduites nécessitaient des informations complémentaires. Elle a donc suggéré aux demandeurs de compléter leur dossier afin que ceux-ci puissent être examinés par les membres à une date ultérieure.

### **3.3. Demandes de subvention**

L'« Arrêté du 4/09/2003 relatif aux titres de trésor culturel vivant et de chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel et à l'octroi des subventions accordées aux personnes ayant reçu ce titre et aux opérateurs organisant les manifestations auxquelles ces titres ont été décernés » précise que les subventions doivent servir à « la restauration de l'équipement indispensable à la pratique, au maintien ou à la transmission de la manifestation ».

En 2018, les membres de la Commission ont examiné trois demandes de subvention conformes aux prescrits de cet arrêté.

Demandes	Avis proposé par la CPOI	Décision de la Ministre
Meyboom : remplacement de chevaux godets	Avis positif : subvention de 1.800 €	Avis positif : subvention de 1.800 €
Compagnie royale des Francs arquebusiers : acquisition de nouveaux tambours	Demande de compléments	Subvention de 3.200 €
Compagnie royale des anciens arbalétriers visétois : reportage photographique en Italie	Avis négatif	Avis négatif

### 3.4. Divers

- **Journée de sensibilisation au patrimoine culturel immatériel**

Le 25 octobre 2018, la Direction du Patrimoine culturel, en partenariat avec la Province de Liège, le Musée de la Vie wallonne et avec le soutien de la Commission du Patrimoine Oral et Immatériel, a organisé une séance d'informations sur le Patrimoine Culturel Immatériel en province de Liège. Près de septante personnes ont participé à cette journée.

Les objectifs ont été de définir le patrimoine culturel immatériel, de sensibiliser les porteurs et acteurs à la sauvegarde de ce patrimoine, d'amorcer un processus d'état des lieux du patrimoine culturel immatériel en province de Liège afin d'établir un inventaire régional, de déterminer d'éventuelles mesures de sauvegarde, et enfin d'initier de potentielles nouvelles reconnaissances officielles en Fédération Wallonie-Bruxelles.

- **Avant-projet de décret portant sur la création du Conseil supérieur de la Culture et organisant la fonction consultative et la représentativité des pouvoirs publics en matière culturelle**

A la demande de la Ministre, les membres ont examiné cet avant-projet de décret lors de leur réunion du 11 juin. Leurs remarques ont été compilées avec celles du Conseil d'ethnologie puis des autres instances d'avis et envoyées à la Ministre.

## ••• IV. Liste des membres de la Commission du Patrimoine oral et immatériel au 31 décembre 2018

### Membres proposés par le Conseil d'Ethnologie :

VANESPEN Patricia  
 DELPLANCQ Thierry  
 DUPONT Adrien  
 HEERBRANT Jean-Paul  
 VAN DE VOORDE Véronique (Présidente)  
 WATTEYNE Damien  
 WILLEMS Tatiana

### Membre proposé par le Conseil interdisciplinaire des Arts de la Scène :

LIGOT Bernard

### Membre proposé par la Commission consultative des Arts plastiques :

Néant

### Membre proposé par le Conseil des langues régionales endogènes de la Communauté française :

RAK Annie

### Membre proposé par le Conseil de la langue française et de la politique linguistique :

MOREAU Marie-Louise

### Membre proposé par la Commission consultative du patrimoine culturel mobilier :

Néant

### Membre proposé par la Commission des lettres :

LAVALLE Marc

### Secrétariat du Conseil :

DUPLOUY Mallorie

## ••• V. Présence des membres lors des réunions du Conseil

<b>Dates</b>	<b>6/03/18</b>	<b>11/06/18</b>	<b>1/10/18</b>
<b>Membres</b>			
DELPLANCQ Thierry	X	Excusé (P)	X
DUPONT Adrien	X	Absent	Excusé (P)
HEERBRANT Jean-Paul	Excusé (P)	Excusé	Excusé
VANESPEN Patricia	X	X	X
VAN DE VOORDE Véronique	X	X	Excusée (P)
WILLEMS Tatiana	X	Excusée (P)	Excusée (P)
WATTEYNE Damien	X	X	X
LIGOT Bernard	X	Excusé (P)	Excusé (P)
CRINE Olivier (démission en novembre 2018)	X	X	Excusé

RAK Annie	Excusée	X	Absente
MOREAU Marie-Louise	Excusée (P)	Excusée	X
CASTERMAN Louis-Donat (démission en octobre 2018)	Absent	Absent	Absent
LAVALLE Marc	X	X	X
<b><i>Totaux des membres présents ou représentés</i></b>	<b>11/13</b>	<b>9/13</b>	<b>9/13</b>
<b>Administration</b>			
DUPLOUY Mallorie	X	X	X